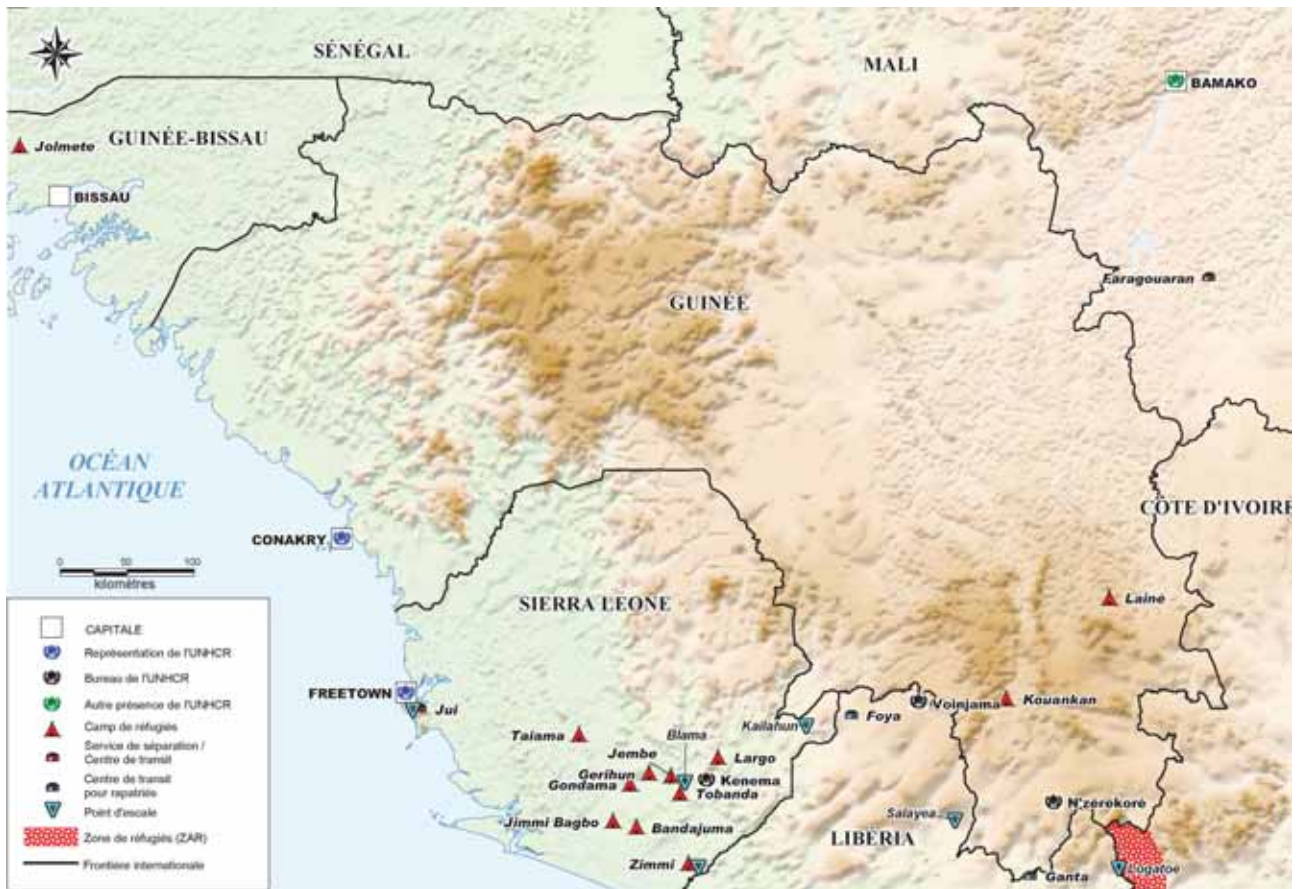


Guinée



Environnement opérationnel

Contexte

La quasi-totalité de la population de Guinée (10 millions de personnes) vit dans la pauvreté. La plupart des Guinéens ne bénéficient pas de services publics, alors même que le pays contrôle la moitié des réserves mondiales de bauxite et dispose d'un immense potentiel de développement agricole. Début 2007, pendant deux mois, grève générale et explosions de violences ont fait 140 morts et plus de 1 700 blessés. Le président Lansana Conté a alors décrété l'état d'urgence et imposé la loi martiale pour mettre un terme aux manifestations et à la violence généralisée. Le calme est revenu après la nomination de Lansana Kouyaté au poste de Premier ministre en février 2007, permettant ainsi aux organisations humanitaires de reprendre leur travail dans le pays.

Le principal homologue national de l'UNHCR, le Bureau national de coordination de l'assistance aux réfugiés (BNCR) a été remplacé par la Commission nationale pour l'intégration et le suivi des réfugiés (CNISR) par décret gouvernemental en août 2007. Au milieu de l'année 2007, de nouveaux gouverneurs et préfets ont été nommés en Guinée Forestière, principale zone opérationnelle de l'UNHCR. Le mauvais état des routes dans cette région isolée et pauvre a entravé l'accès aux populations relevant de la compétence du Haut Commissariat.

Besoins

Après avoir mené à terme le programme de rapatriement librement consenti des réfugiés sierra-léonais et facilité le rapatriement librement consenti de plus de 51 000 réfugiés libériens, l'UNHCR et le Gouvernement ont convenu d'accorder la priorité à l'intégration sur place pour apporter une solution durable aux 12 000 réfugiés restants (originaires à 70 pour cent du Libéria et à 30 pour cent de Sierra Leone) qui n'ont pas pu, ou pas voulu, regagner leur pays d'origine. Pour s'intégrer dans leur pays d'accueil, ces réfugiés auront besoin du soutien de l'UNHCR, dispensé par le biais de programmes d'autosuffisance.

Les réfugiés demeurés dans les camps seront encouragés à s'installer dans leurs communautés d'accueil, lesquelles auront besoin de projets axés sur la collectivité pour absorber les nouveaux venus. Ces programmes concerneront également les secteurs géographiques où, selon les estimations des autorités, 50 000 réfugiés libériens et sierra-léonais non enregistrés se sont établis durant la dernière décennie. Il sera également nécessaire de réhabiliter le milieu naturel dans les zones touchées par la présence de réfugiés.

L'UNHCR interviendra auprès du Gouvernement, en l'invitant à accorder à tous les réfugiés restants un éventail de droits progressivement élargi, incluant notamment la liberté de circulation, l'accès à l'éducation, au marché du travail, aux services publics et aux

structures médicales, le droit d'acheter et de vendre des biens, et l'obtention de documents d'identité et de titres de voyage. À terme, ce processus doit leur permettre de devenir des résidents permanents, puis d'acquérir la nationalité guinéenne.

Total des besoins

2008 : 7 009 896 dollars E.-U.

2009 : 4 690 268 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Promouvoir et appuyer l'intégration sur place des groupes résiduels de réfugiés libériens et sierra-léonais en zone rurale et urbaine, conformément aux priorités nationales en matière de développement.
- Protéger et aider les réfugiés ivoiriens et faciliter le rapatriement librement consenti de tous ceux qui désirent retourner dans leur pays.
- Appeler à la promulgation de la législation nationale amendée sur l'asile et aider les autorités à délivrer des papiers aux réfugiés.
- Transférer les camps de réfugiés évacués aux collectivités locales ou aux autorités nationales et s'associer à d'autres institutions des Nations Unies pour réhabiliter le milieu naturel dans les zones touchées par la présence de populations réfugiées.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Les réfugiés libériens et sierra-léonais qui ne peuvent regagner leur pays d'origine s'installent sur place avec l'aide de l'UNHCR.
- Les infrastructures des camps de Kouankan et de Lainé (écoles, dispensaires, centres de formation professionnelle, réseaux de distribution de l'eau, entrepôts) sont transférées aux autorités et à la population locale.
- Les zones situées à proximité des camps de réfugiés sont réhabilitées en fonction des besoins de leurs habitants.
- Les interventions de l'UNHCR encouragent le Parlement à adopter une nouvelle loi sur les réfugiés. La CNISR prend en charge la gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile avec le soutien de l'UNHCR.
- Quelque 2 500 réfugiés ivoiriens rentrent de leur plein gré dans leur pays d'origine avec l'aide de l'UNHCR.
- Des réfugiés de diverses nationalités regagnent leur pays d'origine, bénéficiant d'une aide au titre du programme régional de rapatriement pour l'Afrique occidentale.



L'UNHCR aide la Guinée à faciliter l'intégration locale des réfugiés libériens.

Stratégie et activités

L'intégration sur place constituera la principale solution durable pour les réfugiés libériens et sierra-léonais qui n'ont pas souhaité bénéficier des programmes de rapatriement librement consenti. Le Gouvernement adopte cette stratégie, qui associe le soutien aux individus et aux familles à des programmes axés sur la collectivité. Les réfugiés et les communautés d'accueil décideront des questions en rapport avec l'autosuffisance, la transformation des infrastructures des camps pour une utilisation par l'ensemble de la communauté, et la gestion de l'environnement. Les critères d'âge, de genre et de diversité seront également pris en compte.

L'UNHCR et le Gouvernement s'attacheront tout particulièrement à convaincre un groupe de plusieurs centaines de réfugiés sierra-léonais vivant dans des conditions précaires à l'intérieur et aux alentours de l'ancien camp de réfugiés de Boreah, près de Kissidougou, à jouer un rôle actif dans le nouveau programme d'intégration sur place. Ces réfugiés ont refusé d'envisager toute autre solution que celle de la réinstallation. En coordination avec d'autres bureaux en Afrique occidentale, l'UNHCR plaidera en faveur d'une application plus large des protocoles de libre circulation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'UNHCR prônera également la prise en charge des besoins spécifiques de quelque 9 000 réfugiés urbains qui sont dépourvus de papiers et n'ont pas la possibilité de travailler.

En Guinée Forestière, l'UNHCR et ses partenaires procureront des vivres et des services essentiels aux 3 000 réfugiés ivoiriens du camp de Kouankan. Ce camp donne accès à des terres fertiles sur lesquelles plusieurs ménages, ayant bénéficié d'une formation et d'une assistance matérielle, progressent vers l'autosuffisance. L'UNHCR fournira une aide logistique et financière aux réfugiés ivoiriens qui souhaitent regagner leur pays.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Libéria	10 000	10 000	8 000	8 000	7 000	7 000
	Sierra Leone	4 500	4 500	4 000	4 000	4 000	4 000
	Côte d'Ivoire	4 000	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	Pays divers	40	40	40	40	40	40
Demandeurs d'asile	Sierra Leone	1 700	1 700	1 500	1 500	1 000	1 000
	Libéria	1 300	1 300	1 000	1 000	1 000	1 000
	Côte d'Ivoire	600	600	500	500	500	500
Total		22 140	22 140	16 040	16 040	14 540	14 540

Contraintes

Les changements politiques, par exemple la nomination de nouveaux gouverneurs, préfets et fonctionnaires de la CNISR, ajoutent aux difficultés de coordination avec le Gouvernement sur la question des réfugiés. Le Haut Commissariat devra aussi gérer les attentes des réfugiés urbains qui souhaitent à tout prix être réinstallés dans un pays tiers.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	2	2
Effectif total	64	52
Fonctionnaires internationaux	8	7
Collaborateurs nationaux	56	45

Coordination

L'UNHCR coopère avec la CNISR pour toutes les questions relatives aux réfugiés, dirige le groupe de travail interinstitutions pour l'intégration sur place et s'associe aux donateurs, aux institutions des Nations Unies et aux ONG pour réhabiliter l'environnement et stimuler le redressement économique. En outre, le Haut Commissariat coopère étroitement avec l'Union européenne à la mise en œuvre de son programme de relèvement en Guinée Forestière, centré sur la réhabilitation des infrastructures, les activités génératrices de revenus et la consolidation de la paix dans les zones touchées par la présence des réfugiés.

L'initiative de l'UNHCR en faveur de l'intégration des réfugiés sur place respecte les priorités nationales concernant la réduction de la pauvreté qui, en Guinée Forestière, seront mises en œuvre au travers du Programme

conjoint (2007-2011) de l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Le but est de réduire les tensions entre communautés et d'atteindre les objectifs stratégiques dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, de la prévention du VIH et du SIDA, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'intégration et le suivi des réfugiés, Radio rurale de Guinée.

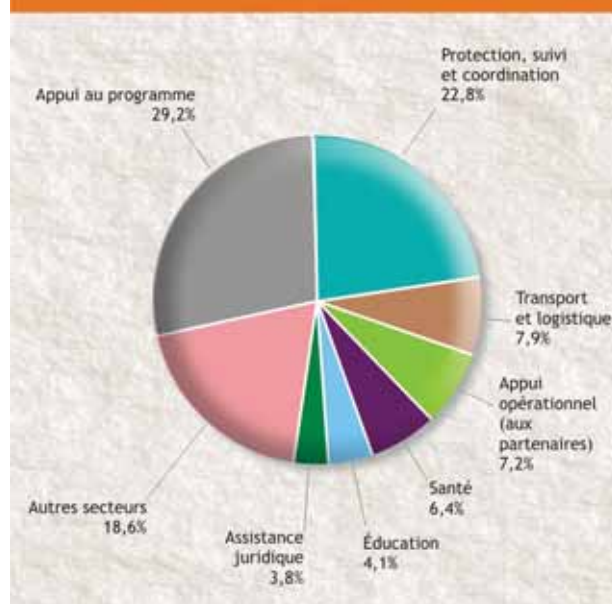
ONG : Comité international de secours, Fédération luthérienne mondiale/Action commune des Églises, Organisation pour le développement intégré communautaire, *Search for Common Ground*.

Autres : VNU, PAM.

Partenaires opérationnels

Autres: CICR, FNUAP, PNUD, UNICEF.

Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Budget-programme annuel		
	2007	2008	2009
Protection, suivi et coordination	1 973 073	1 525 505	1 147 716
Abris et autres infrastructures	115 000	210 000	140 000
Activités génératrices de revenus	90 000	180 000	155 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	760 000	550 000	295 000
Assainissement	65 000	165 000	60 000
Assistance juridique	400 000	250 000	190 000
Besoins domestiques	235 000	190 000	75 000
Eau	155 000	165 000	80 000
Éducation	355 000	305 000	170 000
Production vivrière	70 000	140 000	110 000
Santé	480 000	490 000	255 000
Services communautaires	243 000	185 000	85 000
Sylviculture	80 000	130 000	90 000
Transport et logistique	2 170 000	690 000	240 000
Vivres	32 000	10 000	5 000
Total des opérations	7 223 073	5 185 505	3 097 716
Appui au programme	2 336 841	1 824 391	1 592 553
Total	9 559 914	7 009 896	4 690 268